

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2005 N°13 /
30 août 2005

1. Délégation de signature

- Direction de l'infrastructure et de l'environnement

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

1 – Délégation de signature

Décision du 30 août portant délégation de signature

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies navigables de France, notamment son article 17,

Vu la décision du 16 janvier 2004 portant délégation de signature à M. Guy Janin, directeur général de Voies navigables de France,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à Mme Isabelle Andrivon, directrice de l'infrastructure et de l'environnement, à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans la limite de ses attributions, les actes et documents suivants :

- les conventions, contrats et marchés dans la limite de 23 000 € HT, à l'exception des conventions, contrats et marchés de fournitures et de matériels,
- les attestations de service fait.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Andrivon, délégation est donnée à Didier Sachy, directeur adjoint de l'infrastructure et de l'environnement, à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans les mêmes limites, tous actes et documents définis à l'article 1er.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Andrivon et de M. Didier Sachy, délégation est donnée à M. Jérôme Descamps, responsable de la division maintenance et exploitation, à M. Olivier Matrat, responsable de la division restauration et développement du réseau, à M. Alexandre Lagache, responsable de la division géomatique et cartographie, à M. Clément Foubet, responsable de la division qualité, sécurité, environnement à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes et documents définis à l'article 1er.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Andrivon, de M. Didier Sachy et de M. Jérôme Descamps, responsable de la division maintenance et exploitation, délégation est donnée à Melle Amandine Le Guen, chargée d'exploitation, à M. Henri Allender, chargé de maintenance, à Melle Virginie Taffin, chargée du système d'informations fluviales, à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans les limites de leurs attributions, tous actes et documents définis à l'article 1er.

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Andrivon, de M. Didier Sachy et de M. Olivier Matrat, responsable de la division restauration et développement du réseau, délégation est donnée à Melle Laura Chapital, chargée de l'innovation technique et des APSI VN et à M. Grégory Decoster, chargé de suivi d'études et de projets, à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans les limites de leurs attributions, tous actes et documents définis à l'article 1er.

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Andrivon, de M. Didier Sachy et de M. Clément Foubet, responsable de la division qualité, sécurité, environnement, délégation est donnée à Mme Virginie Senlis, chargée de l'environnement et à Mme Marie-Laure Roger, assistante technique à l'effet de signer au nom de M. Guy Janin, directeur général, dans les limites de leurs attributions, tous actes et documents définis à l'article 1er.

Article 7 :

La délégation de signature du 11 juillet 2005 est abrogée.

Article 8 :

La présente décision sera affichée dans les locaux de Voies navigables de France et publiée dans le bulletin officiel des actes de VNF.

Spécimen de signature
et paraphe des délégataires

Le directeur général

Guy JANIN

Isabelle ANDRIVON
Olivier MATRAT
Jérôme DESCAMPS
Amandine LE GUEN
Virginie TAFFIN
Grégory DECOSTER
Marie-Laure ROGER

Didier SACHY
Alexandre LAGACHE
Clément FOUBET
Henri ALLENDER
Laura CHAPITAL
Virginie SENLIS

175 rue Ludovic
Boutleux,
boite postale 820,
62408 Béthune
cedex
téléphone
03 21 63 21.61
télécopie
03 21 63 24 81
www.vnf.fr AOUT
2005